Publication : vendredi 14 décembre 2001 00:00

Intervention en faveur des internes d’Orléans en grève

Après avoir reçu ce vendredi 14 décembre une délégation d’internes du Centre hospitalier régional d’Orléans en grève, M. Jean-Pierre SUEUR est immédiatement intervenu auprès de Mme Elisabeth GUIGOU, ministre de l’Emploi et de la Solidarité et de M. Bernard KOUCHNER, ministre délégué à la Santé. M. Jean-Pierre SUEUR a appelé leur attention sur le double souhait exprimé par les internes : d’une part, « bénéficier d’un repos de sécurité d’une durée de onze heures après chaque garde conformément à la directive européenne en vigueur ; d’autre part que leur temps de travail et donc de présence effective en milieu hospitalier soit au maximum de 48 heures hebdomadaires, conformément à la même directive ». Ces deux demandes traduisent l’aspiration des internes à obtenir un statut de médecin hospitalier.

M. Jean-Pierre SUEUR a, en outre, indiqué à Mme GUIGOU et à M. KOUCHNER qu’une des solutions aux problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés passe par un accroissement significatif du nombre de poste d’internes.

Thème : Textes sur Orléans

Phoca PDF